

FEDERATION FRANÇAISE DES ECHECS

Report des rondes d'interclubs du 14 et 15 novembre 2015

Les rondes du 14 et 15 novembre 2015, reportées suite aux évènements du vendredi 13 novembre, se dérouleront le 9 et 10 janvier 2016 pour la N1 et le 9 janvier pour la N2 et N3.

Conformément au règlement du Championnat de France des clubs, article 2.2, les équipes peuvent s'entendre pour avancer la date du match, avec l'accord du directeur de groupe. En cas de difficulté majeure pour jouer le 9 janvier, et impossibilité d'avancer la date, les directeurs de groupe faciliteront le report du match à une date qui ne devra pas dépasser le 6 mars 2016.

Les Ligues pourront déterminer un calendrier différent pour la NIV (ou divisions inférieures) en fonction des disponibilités de leur calendrier. Toutefois, les rondes reportées de novembre devront se disputer au plus tard le 6 mars 2016.

Afin de faciliter la visibilité du déroulement du championnat, l'appellation des rondes est renumérotée dans l'ordre chronologique du déroulement. Les rondes et appariements du mois de décembre deviennent rondes 2 et 3 en N1 et N2 et ronde 2 en N3. Les rondes du 9 et 10 janvier (même si elles sont avancées ou reportées avec l'accord du directeur de groupe) deviennent rondes 4 et 5 en N1 et N2, puis rondes 3 et 4 en N3.

La nouvelle renumérotation n'a pas d'impact sur l'interprétation du règlement concernant les articles 3.7.e et 3.7.f. Dans tous les cas, le nombre « n » de rondes de l'article 3.7.e est déterminé par le nombre des rondes réellement jouées dans le championnat, pas par le n° de la ronde. Le 3.7.f est appliqué à la lettre : 4 joueurs ayant joué depuis le début du championnat.

En outre, conformément à l'article 1.2 des Règles Générales pour les compétitions fédérales, la seule exigence par rapport à la prise de licence est d'être licencié au moment de la remise des compositions d'équipe, indépendamment de tout report.

Mercredi 18 novembre 2015

Jordi LOPEZ, président de la CT FFE

Gérard HERNANDEZ, responsable des compétitions fédérales par équipes

Ollivier RIOLAND, directeur de la NI

Alain SALLETTE, directeur de la NII

Charles-Henri ROUAH, directeur de la NIII